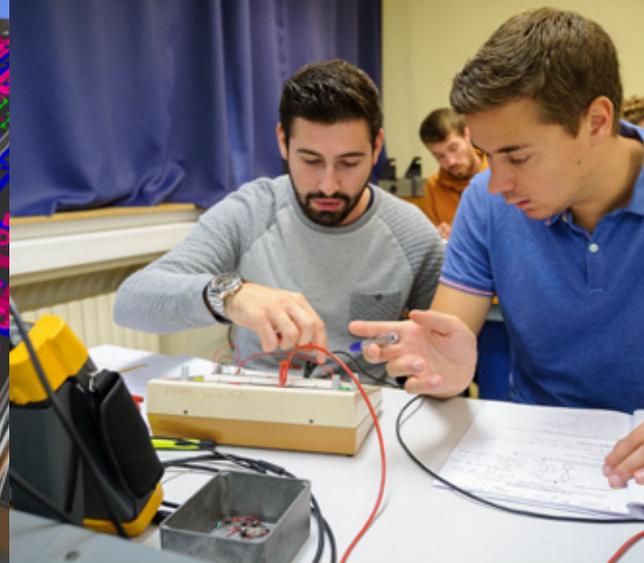
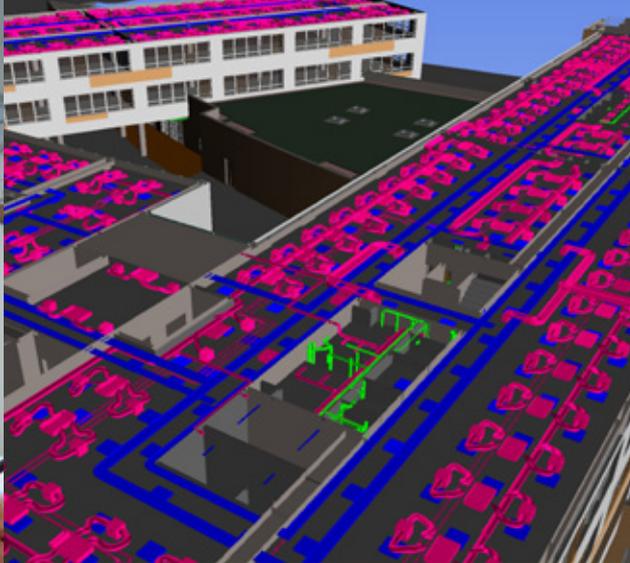




« Rénovation des bâtiments : les actions sur les systèmes au service du Plan de relance ».

 À lire en pages 2 (Édito) et 4



pages
2 - 3

ACTUALITÉS

- J.-P. de Peretti, élu Président du SERCE
- 2020-2021, la crise sanitaire porte un coup d'arrêt brutal à l'activité

Zoom sur...

- Le palmarès du Concours Lumières 2020

page
4

ÉNERGIE & CLIMAT

- Le SERCE propose un projet de fiche CEE sur le sous-comptage
- L'arrêté « Valeurs absolues », touche finale de la réglementation « Eco-Energie Tertiaire »

page
5

RÉSEAUX & ENVIRONNEMENT

- Un nouveau parcours de formation dédié à l'éclairage public
- Une video pour valoriser l'approche environnementale dans les appels d'offres

page
6

PRÉVENTION & SÉCURITÉ

- Une 55^{ème} édition du Concours Sécurité SERCE- OPPBTP riche en innovations !
- SNCF Réseau, invité de la Commission « Prévention & Sécurité »

page
7

FORMATION

- Une cartographie inédite des emplois et métiers de la filière électrique
- Fibre optique : des métiers qualifiés, des emplois à la clé !

page
8

EN BREF

- Publications
- Nominations
- Agenda

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS : LES ACTIONS SUR LES SYSTÈMES AU SERVICE DU PLAN DE RELANCE

Accéder à la présidence du SERCE est à la fois un honneur et un challenge dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons et qui impacte fortement l'activité économique et donc nos entreprises.

Le Plan de relance annoncé par le Gouvernement porte une grande ambition pour maintenir l'activité et les emplois mais sa réussite réside dans une mise en œuvre rapide pour alimenter les carnets de commande des entreprises et leur donner



Jean-Pascal de Peretti
Président du SERCE

des perspectives d'activité, et donc de maintien des emplois, pour 2021.

Les entreprises de la transition énergétique et numérique sont au cœur des objectifs fixés par le Plan de relance qu'il s'agisse de la rénovation des bâtiments tertiaires publics et privés ou plus généralement de la décarbonation des acteurs de notre société que

ce soient les villes et collectivités, les infrastructures de transport, les industries ou encore le bâtiment. Leur capacité à allier les savoir-faire dans les domaines de l'énergie et du numérique en font des opérateurs de premier plan pour la mise en place de systèmes actifs permettant d'agir réellement et efficacement sur les consommations d'énergie et l'impact carbone de leurs clients.

Leur ancrage territorial leur permet de travailler en proximité et dans la durée avec les clients. Elles connaissent leurs besoins et élaborent des solutions sur mesure.

Cette capacité des entreprises du SERCE à agir pour la transition écologique et le climat doit être un facteur d'attractivité pour la jeune génération et au-delà pour tous ceux qui souhaitent trouver des entreprises qui donnent du sens à leur travail. Nous devons nous mobiliser pour faire connaître nos métiers, valoriser les possibilités d'évolution, d'autonomie et de responsabilités qu'offre notre profession. C'est un des objectifs que je compte porter en 2021 pour aider nos adhérents à trouver les compétences, à tous niveaux, qui leur font défaut.

Transiter vers une société bas carbone représente une opportunité formidable pour nos entreprises, quelle que soit leur taille ! Les plus grandes ouvrent la voie, expérimentent de nouveaux marchés, investissent dans la R&D pour trouver de nouvelles solutions et de nouveaux usages. C'est leur responsabilité d'ouvrir la voie pour les PME afin qu'elles accèdent à leur tour à ces nouveaux marchés. Ce fut le cas avec l'efficacité énergétique et elles continuent à se mobiliser au sein du SERCE.

Le Plan de relance et la transition écologique feront la croissance de demain mais c'est aujourd'hui qu'il faut se mobiliser pour en activer les leviers !

ACTUALITÉS



JEAN-PASCAL DE PERETTI, ÉLU PRÉSIDENT DU SERCE

Au cours de son Assemblée générale qui s'est tenue le 8 septembre dernier, le Conseil d'administration du SERCE a élu son nouveau président et son bureau pour l'année 2020-2021.

À 59 ans, Jean-Pascal de PERETTI, succède à Guy LACROIX à la présidence du SERCE.

Il était Directeur Général de la Global Business Line Client Solutions du groupe Engie depuis 2018, un groupe qu'il a intégré il y a plus de 20 ans. Il a rejoint

le Conseil d'administration du SERCE dès 2009, avant de devenir membre du Bureau en 2018.

 Pour télécharger le communiqué de presse www.serce.fr > Espace Presse

2020-2021, LA CRISE SANITAIRE PORTE UN COUP D'ARRÊT BRUTAL À L'ACTIVITÉ

Si la reprise de l'activité amorcée début mai a permis de retrouver quasiment un plein niveau d'activité début juillet, la crise impacte fortement les entreprises.

Au début de l'année 2020, la tendance haussière observée en 2019 semblait devoir se poursuivre jusqu'à ce que la crise sanitaire ne porte un coup d'arrêt à l'activité, tous secteurs confondus. D'après le baromètre trimestriel du SERCE, l'activité des entreprises a fortement chuté au 2^e trimestre 2020 : - 27 % par rapport au 2^e trimestre 2019 et - 4,6 % sur un an.

Du point de vue économique, les surcoûts des chantiers liés à la mise en place des mesures sanitaires pèsent sur la rentabilité prévue des projets.

La forte reprise observée au 3^e trimestre a permis de retrouver quasiment le plein niveau d'activité mais avec des incertitudes sur la fin de l'année 2020. Les entreprises réalisent les commandes qui n'ont pas été exécutées entre mars et juin. Des inquiétudes sont exprimées sur le décalage de commandes dans le tertiaire et

le peu d'études en cours. L'industrie reste pénalisée notamment dans l'aéronautique et l'automobile.

Les perspectives de la fin de l'année et surtout du 1^{er} semestre 2021 restent incertaines. Les reports de commandes et la crise couplée aux élections municipales, retardant le lancement des appels d'offres, ont rétréci sérieusement l'horizon des entreprises. Globalement 2020 pourrait être en retrait de 8 à 10 % par rapport à 2019.

Le plan de relance annoncé par le gouvernement devrait bénéficier aux territoires, notamment dans le champ de la transition énergétique. Le SERCE juge qu'il est urgent et indispensable que l'ensemble des acteurs économiques, dont les collectivités, se mobilisent à court terme pour apporter des effets rapides sur le carnet de commandes du secteur du BTP.

PLAN DE RELANCE : LES PROPOSITIONS DE LA FILIÈRE SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS :

Dans une démarche conjointe, les organisations professionnelles (FFIE, IGNES, GIMELEC, SBA et SERCE) ont organisé une visioconférence le 17 juin dernier avec Emmanuel CONSTANTIN, Conseiller en charge de l'exécution du suivi des réformes au Cabinet d'Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire et Anne-Lise DELORON-ROCARD, Coordinatrice de la mission interministérielle chargée du pilotage national de la politique de rénovation énergétique des bâtiments pour leur présenter les propositions de la filière de l'efficacité énergétique dans le cadre du Plan de Relance sur la rénovation de bâtiments.

Le SERCE a mis en avant les apports du numérique pour réduire les consommations du parc tertiaire. Il a rappelé que les technologies de sous comptage, d'analyse et de pilotage des consommations des équipements énergétiques constituent des outils indispensables pour la réalisation des économies d'énergie.

Le SERCE a réitéré son souhait de voir publier rapidement son projet de fiche d'opportunité CEE « **Système de mesurage des consommations énergétiques par usage** » (cf. p. 4) qui permettrait de subventionner le déploiement d'une telle approche dans tous les bâtiments tertiaires.

Enfin il a proposé que l'obligation de tenir à jour un **carnet numérique du bâtiment** soit élargie aux bâtiments assujettis au décret BACS* sur les systèmes d'automatisation et de contrôle du bâtiment. Cela permettrait de généraliser le déploiement de la maquette numérique dans le parc tertiaire existant, pour que le jumeau numérique soit concilié avec une approche de performance énergétique du bâtiment.

*Building Automation & Control Systems



NOUVEAUX ADHÉRENTS

C2F
Castanet-Tolosan (31)

Cette entreprise, créée en juin 2016, intervient notamment sur les travaux d'installation et de maintenance des caténaires et de signalisation ferroviaire.

SET TERTIAIRE
St-Pol-sur-Mer (59)

Créée en mars 1998, cette entreprise est spécialisée dans les travaux d'installation électrique et intervient dans tous types de bâtiments.

ZOOM SUR...

UN PARC URBAIN, LE CHEVALEMENT D'UN ANCIEN Puits DE MINE ET UN PASSAGE SOUTERRAIN AU PALMARÈS DU CONCOURS LUMIÈRES 2020

Le Jury du Concours Lumières, présidé par Guy Geoffroy, Maire de Combs-la-Ville (77) et Président de l'association des Éco Maires, a décerné le 3 septembre dernier les trois prix de l'édition 2020. Cette année 25 dossiers étaient en compétition.

Le premier prix est remporté par **CAP Métropole**, SPL de Saint-Etienne Métropole (42) pour la mise en lumière du site Novaciéries. Le second prix est attribué au **SIEG 63 - Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme** pour la mise en valeur des vestiges d'un puit de mine de charbon dans la commune de Youx. Le troisième prix est décerné à la **ville de Lyon** (69) pour l'éclairage d'un tunnel de circulation, situé sous la voie ferrée de la gare de Perrache.

Le jury a fondé son appréciation sur différents critères tels que la cohérence du projet par rapport à son environnement, sa fonction ou le passé historique du site mis en lumière. Très sensibilisé à l'impact environne-

mental de l'éclairage, il a également pris en compte la performance énergétique de l'installation, l'intégration des équipements afin de réduire leurs impacts visuels et la réduction des nuisances lumineuses.

Pour les membres du Jury, « *l'éclairage de mise en valeur doit avant tout servir le site ou les bâtiments et non l'inverse. Point n'est besoin de surdimensionner l'installation, en puissance comme en effets, pour éblouir le public* ».

L'alliance d'une réflexion préalable à la maîtrise des techniques est indispensable pour donner du sens à la mise en scène et révéler avec élégance la richesse du patrimoine.

Concours **Lumières**

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE CONCOURS LUMIÈRES® : www.serce.fr > Rubrique « Événements/Concours Lumières »

POUR VOIR LES VIDÉOS

<https://youtu.be/9WK1lu-L2X4>



Concours **Lumières** Site Novaciéries
1^{er} PRIX 2020 CAP MÉTROPOLE (42)

Concepteur lumière : LES ÉCLAIREURS
Installateur : SOBECA (FIRALP)

<https://youtu.be/CoJR21wK4hk>



Concours **Lumières** Ancien puits de mine de charbon de Youx
2^e PRIX 2020 SIEG (63)

Concepteur lumière : SEMELEC 63
Installateur : SAG VIGILEC (SPIE CityNetworks)

https://youtu.be/P0sB-flb1_0



Concours **Lumières** Tunnel de circulation « La voûte Delandine »
3^e PRIX 2020 Ville de Lyon (69)

Concepteur lumière : VILLE DE LYON -
Direction de l'éclairage urbain / Jérôme Donna
Installateur : EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES

LE SERCE INTÈGRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

Le 28 septembre, Électriciens sans frontières a tenu sa 34^{ème} Assemblée générale. Près de 80 bénévoles, représentant l'ensemble de ses délégations régionales, ont participé à la réunion organisée en visio-conférence.

À cette occasion, l'Assemblée générale a procédé au renouvellement de son Conseil d'administration auquel Anne Valachs, Directrice générale du SERCE est désormais associée au titre des personnalités qualifiées.

Anne VALACHS, Directrice générale du SERCE : « *Le SERCE est partenaire d'Électriciens sans Frontières depuis 2014 et nos entreprises adhérentes sont impliquées au côté d'ESF. C'est un honneur de participer à la gouvernance de cette association aux côtés des bénévoles qui la compose. Par ses actions, elle montre le rôle essentiel que joue l'électricité dans le développement économique et la sécurité des pays démunis ou confrontés à des catastrophes climatiques. Elle fait ainsi rayonner dans le monde ce que peuvent apporter les entreprises de la filière.* »



Électriciens sans frontières
L'énergie du développement

LE SERCE RENOUVELLE UN TIERS DE SES EFFECTIFS!

En juin dernier, **Valérie SAINT-YVES** et **Valentin VAUTHIER** ont rejoint l'équipe du SERCE. Ils occupent respectivement les fonctions d'assistante de Direction, en remplacement de Brigitte Raoulx et d'assistant communication Print et digital, en remplacement d'Emmy Parmentier.

Thierry DURUOHA succède à Antoine Vallet comme Chargé de mission « Efficacité énergétique & Bâtiments »



Valérie SAINT-YVES



Valentin VAUTHIER



Thierry DURUOHA

LE SERCE PROPOSE UN PROJET DE FICHE CEE SUR LE SOUS COMPTAGE

Pour accompagner financièrement le déploiement d'un système de sous-comptage des consommations énergétiques par usage dans les bâtiments tertiaires, le SERCE a proposé à l'Association Technique Énergie Environnement (ATEE) d'élaborer une fiche dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). Validée par l'ATEE, elle a été transmise à la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) et à l'ADEME début septembre 2020. La fiche pourrait être publiée dans le cadre du 38^e arrêté mi 2021.



Jean-Raphaël OGÉ

Membre de la commission
« Efficacité énergétique »
du SERCE

Cette fiche sur le sous-comptage constituerait une première étape primordiale pour déclencher une démarche de performance énergétique dynamique, tangible et pérenne. Elle donnerait accès à une vision plus fine des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires sur les différents postes de dépenses énergétiques, permettant de mettre en place des actions ciblées génératrices d'économies.

Côté clients, la commission du SERCE souhaite que cette solution soit particulièrement valorisée et déployée dans les bâtiments tertiaires de moins de 10 000 m², et dans le tertiaire diffus de moins de 1 000 m², tels que succursales de banques ou d'assurances... pour lesquelles la rentabilité des projets est jugée peu suffisante alors qu'elle représente au global un gisement important d'économie d'énergie.

Côté professionnels, elle s'adresse à tous les acteurs de la performance énergétique – fabricants de compteurs, de logiciels de performance énergétique, les installateurs mais aussi les energy managers et tous les techniciens qui réalisent des réglages et de la maintenance sur les systèmes.

Les entreprises du SERCE jouent un rôle essentiel dans ce déploiement puisqu'elles accompagnent la mise en place des plans de comptage, installent les compteurs et garantissent la bonne remontée des données vers les logiciels qui permettent de stocker et de traiter ces informations.

Ce système de mesurage des consommations énergétiques à distance sert d'outil d'analyse pour détecter les pistes d'amélioration énergétique puis proposer les prestations qui s'imposent pour réduire de façon très ciblée et efficace les consommations.

Dans le cadre des Contrats de Performance Énergétique (CPE) il est question d'engagement de résultat sur la baisse des consommations énergétiques. Le sous-comptage est donc obligatoire pour définir les pistes d'économies réalisables et valider la performance énergétique réellement obtenue.

Concernant le dispositif Éco-énergie tertiaire qui engage les acteurs du tertiaire, dont les surfaces sont égales ou supérieures à 1 000 m², vers la sobriété énergétique, les actions concernent à la fois la rénovation énergétique des bâtiments mais également la qualité et l'exploitation des équipements, le comportement des usagers, etc...

Seul un sous-comptage permet de définir avec précision et pertinence les travaux d'amélioration énergétique à réaliser pour atteindre les objectifs fixés par l'État.

LE SERCE CONTRIBUE À L'ÉLABORATION DE L'ARRÊTÉ « VALEURS ABSOLUES »

Après l'arrêté « Méthode » publié le 3 mai dernier, le ministère de la Transition écologique s'apprête à publier le dernier texte qui complètera le cadre réglementaire « Éco-Énergie Tertiaire » précisant les modalités de mise en œuvre de la rénovation énergétique du parc tertiaire, fixé par le décret 2019-771 du 23 juillet 2019.



Marc-André MERLET

Membre de la commission
« Efficacité énergétique »
du SERCE

Le « décret tertiaire » désormais baptisé « Dispositif Éco Énergie Tertiaire » précise les modalités d'application de l'article 175 de la loi ÉLAN. Il impose une réduction de la consommation énergétique finale du parc tertiaire français à hauteur de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050. La consommation de référence à sélectionner pour la comparaison avec l'objectif ne pourra être antérieure à celle de 2010.

Avec la Commission « Efficacité énergétique » du SERCE, nous collaborons depuis le printemps 2019 avec la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP), sur les concertations concernant le décret d'application et les arrêtés « Valeurs Absolues ». Ils visent à fixer les principes, méthodes, modalités des règles, indicateurs d'usage et d'intensité qui permettront aux assujettis de se référencer sur l'interface

digitale qui servira à recueillir et suivre les consommations du secteur tertiaire dans le cadre de la transition énergétique.

Globalement l'estimation des valeurs à retenir pour établir les « valeurs absolues », quelle que soit la catégorie de bâtiment a bien avancé. Néanmoins la définition des seuils affiche encore un certain nombre de points à traiter et de discussions à mener afin d'arriver à un équilibre consensuel entre les contraintes imposées aux assujettis et les objectifs ambitieux de la DHUP. C'est pourquoi, les entreprises du SERCE font le maximum pour apporter des données de consommation, d'usage, d'intensité, nécessaires pour l'obtention du meilleur référentiel.

D'ici septembre 2021, les meilleurs arbitrages devront être trouvés pour atteindre collectivement les objectifs permettant la mise en œuvre des principes visant la réduction des consommations (objectifs loi ELAN).

L'interface OPERAT est un outil digital ou plateforme numérique de recensement qui n'a pas vocation à arbitrer, mais devra à cette échéance, être pleinement opérationnel et renseigné avec les valeurs d'application des assujettis. Nous y collaborons, en apportant notre expertise à travers nos retours d'expérience.

Les Contrats de Performance Énergétique (CPE) sont parfaitement adaptés au décret tertiaire. Dotés d'un plan de comptage obligatoire, ils optimisent les usages propres des bâtiments tout en tenant compte de leurs spécificités sectorielles. Cette précision dans l'analyse des consommations, en amont, pendant et après, permet de répondre au plus près aux attentes des assujettis dont l'objectif premier est de réaliser des économies tant énergétiques que financières, vérifiables mais aussi de maîtriser leurs investissements de manière concrète et mesurée.

25 novembre 2020 (9 h - 12 h) webconférence

« Solutions et actions / Consommation d'énergie, pilotage et systèmes »

En 2020, le SERCE s'est associé à Devoko dans le cadre d'un cycle de 4 webconférences du Grand circuit organisées sur le thème de la **Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires**. Depuis le début de l'année, chaque trimestre, une conférence d'une demi-journée, a permis d'aborder le sujet selon un angle particulier.

100 % digitale, la dernière conférence se déroulera le 25 novembre prochain, sur le thème « **Solutions et actions / Consommation d'énergie, pilotage et systèmes** ». Un intervenant d'une entreprise du SERCE illustrera le thème choisi à travers l'évocation d'une réalisation récente.



POUR RAPPEL, LES PRÉCÉDENTES CONFÉRENCES SONT DISPONIBLES EN REPLAY :
www.serce.fr > Publications > Climat Énergie



POUR S'INSCRIRE ET CONSULTER LE PROGRAMME :
<https://www.grand-circuit.com/grand-circuit-energisier-le-batiment-produire-et-consommer/>





RENCONTRE SERCE / ENEDIS

Le Président du SERCE, Jean-Pascal de PERETTI, a rencontré Marianne LAIGNEAU, Présidente d'Enedis, le 8 octobre dernier.

Il s'est félicité du dialogue très constructif qu'Enedis a noué avec les entreprises du SERCE ces dernières années. Ces discussions ont permis d'aboutir à des avancées importantes tant dans le domaine contractuel que dans celui de la sécurité. Le Président du SERCE a également rappelé l'importance qu'attachent les entreprises aux questions de recrutement et de compétences. Il a souhaité que les actions initiées avant le confinement se poursuivent et aboutissent rapidement.

Il a également remercié Enedis, au nom des adhérents du SERCE, pour l'aide très concrète apportée aux entreprises lors de la mise en place des mesures sanitaires. Ce soutien, couplé à l'accélération des paiements, a permis de soulager la trésorerie des entreprises mise à mal par l'arrêt des chantiers.

UNE VIDÉO POUR VALORISER L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DANS LES APPELS D'OFFRES

Depuis le printemps dernier, le SERCE a mis en ligne sur sa chaîne Youtube une vidéo, réalisée à l'initiative de la Commission « Environnement », pour présenter aux maîtres d'ouvrage des réponses à leurs problématiques environnementales.

et dynamique, elle me permet de rebondir concrètement sur les solutions bas carbone, qui s'inscrivent dans chacun de nos 4 axes marchés : l'industrie, le tertiaire, la ville & les collectivités, et les infrastructures & réseaux. Notre ambition est de toucher nos collaborateurs au plus près du terrain.

Avec nos parcours de formation « Coursus des Responsables d'Affaires » et « Master Chef – Chef d'Equipes / Responsable de Chantiers », nous formons chaque année plus de 400 collaborateurs.

À l'issue de la présentation vidéo du SERCE, je les encourage à se former en interne à notre module d'e-learning « Une stratégie carbone pionnière » qui constitue le socle de connaissances indispensable pour nos encadrants, pour promouvoir nos solutions bas carbone auprès de nos clients.

Nos métiers évoluent constamment : il sera intéressant de faire évoluer cette vidéo, pour la mettre en relation avec les axes du Plan France Relance, qui ouvre de nouvelles pistes pour soutenir la transition écologique.

En 6 mois,
la vidéo a été
visionnée près
de 600 fois



POUR VOIR LA VIDÉO, SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DU SERCE :
<https://youtu.be/Dz13X0rhqvw>

UN NOUVEAU PARCOURS DE FORMATION EN ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commission « Éclairage public et équipements connectés » du SERCE a collaboré avec Formapelec, organisme partenaire dans le domaine de la formation continue, sur la mise en place de deux formations (de base et évoluée) pour actualiser le niveau des compétences des monteurs en éclairage public.

dérouleront à Pont-du-Château (63) sur un nouveau plateau technique d'accueil, cofinancé par les adhérents du SERCE et Formapelec.

Deux modules sont totalement nouveaux. Le « Module de base » dure 5 jours et s'adresse aux personnes novices en éclairage public de nouvelle génération. Il aborde l'installation, la maintenance de niveau 1 et des installations d'éclairage extérieur LED. C'est un prérequis pour accéder au niveau de formation supérieur. Le « Module avancé » s'étale sur 2 jours. Il forme à la gestion intelligente d'un réseau d'éclairage public extérieur, à différents logiciels de pilotage et télégestion ainsi qu'aux situations de diagnostics de pannes plus poussées de niveau 2. Deux autres blocs de formation ont été actualisés pour correspondre aux besoins actuels du marché. Le premier

est une formation initiale au câblage, la maintenance et le dépannage des installations d'éclairage BT d'une durée de 4 Jours. Le second aborde spécifiquement les opérations de maintenance et d'installation HTA 3,2 ou 5,5 kV d'éclairage extérieur en 4 jours également.

Ce nouveau parcours de formation permet aux entreprises de faire monter en compétences leurs collaborateurs. En renforçant leur expertise et leur maîtrise des nouvelles technologies dans le domaine de l'installation, la maintenance et la gestion des équipements, il répond aux perspectives d'évolution vers les marchés liés aux smart cities, IRVE, vidéosurveillance, photovoltaïque... pour lesquelles les techniciens en éclairage public sont les mieux à même d'intervenir.

Marie ELBEL

Responsable Qualité chez Eiffage Energie Systèmes Régions France et Membre de la Commission « Qualification » du SERCE



J'interviens régulièrement dans nos formations qualifiantes, à destination de nos Responsables d'affaires et Conducteurs de travaux, concernant la partie Développement Durable. Dans ce cadre, je présente la vidéo réalisée par la Commission « Environnement » du SERCE qui constitue une excellente introduction aux solutions bas carbone que nous proposons à nos clients, pour « savoir-faire la différence ».

Jusqu'à présent, les 15 minutes dont je disposais lors des formations pour parler de Développement Durable étaient suffisantes pour aborder le sujet. Mon temps d'intervention s'est nettement allongé depuis que j'utilise la vidéo du SERCE, car elle suscite beaucoup d'intérêt de la part des stagiaires. Bien illustrée, courte

Hervé JACQUES

Directeur du Développement et de la Communication de Formapelec



À partir d'échanges très interactifs avec les membres de la Commission « Éclairage Public et équipements connectés » du SERCE, Formapelec a pu co-construire pour la rentrée 2021 une nouvelle offre modulaire de formation répondant aux besoins de montée en compétences des monteurs intervenant sur les réseaux d'éclairage public. Au préalable, un cahier des charges a permis de lister les connaissances et compétences de base indispensables pour faire face à l'évolution technologique des équipements et aux enjeux de biodiversité et de performance énergétique des installations. Ce parcours de formation se compose de 4 modules très opérationnels, adaptés aux niveaux de compétences des candidats. Ils se

PRÉVENTION & SÉCURITÉ



DES MESURES SANITAIRES FACE AUX RISQUES BIOLOGIQUES

Située à Evian (74), l'entreprise **Dazza** est une PME d'une quarantaine de salariés, spécialisée dans les travaux de réseaux et d'infrastructures. Elle remporte le **1^{er} Prix spécial du Jury**, catégorie « Meilleures pratiques et retours d'expérience sur la mise en place des mesures sanitaires Covid-19 »

Comment déployer une stratégie pour préserver ses salariés de toute contamination ?

« Fin 2017, l'entreprise devait gérer un nombre important de chantiers et j'ai pris conscience du risque que nous courrions, si une épidémie de gastro-entérite ou de grippe venait à se développer parmi nos équipes », explique **Davy Cruz Mermey**, Directeur général de Dazza. « Il fallait donc préserver les salariés face aux principaux risques de contagion en mettant en place une stratégie : gel hydro-alcoolique dans les fourgons, lavage des mains, ne pas se serrer la main, rester chez soi si des symptômes apparaissent... Notre protocole était alors déjà en place début 2020 et les salariés ont ainsi anticipé la crise sanitaire Covid-19 ! Chacun a été sensible aux mesures mises en œuvre ainsi qu'aux recommandations émises par l'OPPBTB. À fin septembre, aucun de nos salariés n'a été victime du Covid-19. »



POUR TÉLÉCHARGER LE PALMARÈS DU CONCOURS SÉCURITÉ SERCE OPPBTB 2019
www.serce.fr > Événements > Concours Sécurité



POUR DÉCOUVRIR LES DOSSIERS DES LAURÉATS DU CHALLENGE DU JURY
www.serce.fr > Espace Adhérents > Prévention & Sécurité



J.-C. LARRIEU

Directeur Général adjoint
Sécurité et Sûreté
de SNCF Réseau

J'ai été ravi d'avoir participé à la Commission « Prévention & Sécurité » du SERCE, cela confirme son intérêt d'échanger avec les grands donneurs d'ordre. Cette intervention m'a permis d'exposer nos grandes politiques en matière de sécurité, les risques de nos métiers et l'accidentologie liée ainsi que la vision de SNCF Réseau dans ses rapports avec ses partenaires, dont le SERCE. L'échange avec les participants s'est déroulé sans tabou, en toute transparence, et avec sincérité. Les nombreuses questions abordées ont démontré que le niveau d'exigence avait favorablement évolué, que le sujet des risques électriques, même en basse ou moyenne tension, n'était pas banalisé et que nous avions un intérêt commun à resserrer des liens permanents de partenariat pour

CONCOURS SÉCURITÉ SERCE/OPPBTB UNE 55^E ÉDITION, RICHE EN INNOVATIONS !

Chaque année, le concours Sécurité SERCE/OPPBTB est l'occasion de mettre en valeur, à l'échelon de la profession, la qualité des efforts entrepris en matière de prévention et de distinguer les initiatives les plus méritantes et les équipes qui y contribuent.

Un nouveau prix a été créé cette année : « **Le Prix Spécial Retour d'expérience sur Presqu'accident et situation dangereuse** ». Il récompense une entreprise ayant exploité une situation dangereuse significative ou un Presqu'accident pour mettre en place des mesures de prévention avec un fort impact sur la sécurité du personnel.

Elle complète les deux autres compétitions qui récompensent chaque année les « Meilleurs résultats » obtenus sur les 3 dernières années, par tailles d'entreprises et familles d'activités et le « Challenge du Jury » qui met en valeur les innovations et bonnes pratiques les plus exemplaires, présentées par les adhérents du SERCE. Compte tenu de la crise sanitaire, le Challenge

du Jury s'est enrichi d'une nouvelle catégorie relative aux « Meilleures pratiques et retours d'expérience sur la mise en place des mesures sanitaires Covid-19 »

Les délibérations du jury se sont déroulées le 24 juillet dernier et la remise des prix le 8 septembre.



Les lauréats du Concours Sécurité SERCE/OPPBTB 2019 lors de la remise des prix (8/09/2020)



Olivier DOMERGUE

Président de la Commission
« Prévention et sécurité »
du SERCE, Président du Jury
du Concours SERCE OPPBTB

En qualité de Président du Jury du Concours SERCE OPPBTB, je me réjouis que la remise des prix de l'édition 2019, malgré un contexte sanitaire complexe, ait pu être organisée en présentiel, dans le strict respect des gestes barrières évidemment.

Nous constatons que cette année marque également une augmentation significative du nombre de dossiers présentés, 69 au total dont 30 se sont vus décerner un prix. C'est la preuve du fort investissement de nos entreprises pour la sécurité. Par ailleurs, nous notons que le fond des dossiers présentés est en adéquation avec les sujets de travail menés par la Commission Prévention et Sécurité du SERCE, à savoir l'innovation dans ce domaine mais aussi la reproductibilité des bonnes pratiques, grâce à des échanges constructifs entre les entreprises, quelles que soient leur taille.

Cette année, en plus des prix « Challenge du jury » habituels, des prix spéciaux ont été remis, en lien soit avec la Covid 19, soit avec l'exploitation des retours d'expérience des « presque accidents et situations dangereuses ». En effet, c'est aussi en analysant des situations dangereuses non suivies d'accidents que nous éviterons demain d'autres accidents.

Aux entreprises et donneurs d'ordre, nous souhaitons rappeler qu'en matière de sécurité et prévention, le plus important est la communication sur les bonnes pratiques qui nous font progresser sans aucun copyright car notre combat commun est la préservation de l'humain. Par ailleurs, même si le traitement de la pandémie de la Covid 19 est fondamental, il nous faut continuer à travailler sur nos risques traditionnels qui n'ont en aucun cas disparu. Et nous devons pour cela toujours mieux préparer nos interventions, à l'exemple de ce que nous avons fait pour éviter les risques de la COVID 19 sur nos chantiers, en évitant par exemple au maximum la coactivité.

SNCF RÉSEAU, INVITÉ DE LA COMMISSION « PRÉVENTION SÉCURITÉ »

Au cours de la dernière Commission « Prévention & Sécurité », le SERCE a invité Jean-Claude Larrieu, Directeur Général adjoint Sécurité et Sûreté de SNCF Réseau.

avancer ensemble dans le domaine de la prévention et de la sécurité.

Concernant SNCF Réseau nous souhaitons travailler sur trois grands axes avec la Commission « Prévention & Sécurité » du SERCE :

- Approfondir la coopération et le partenariat sur les chantiers où interviennent les entreprises adhérentes du SERCE.
- Améliorer le partage de l'information relatif à l'accidentologie et la transparence sur les risques comportementaux et d'interventions,
- Progresser vers une approche managériale commune, à l'image de ce que nous faisons à la SNCF avec « le savoir voir » et « le savoir dire ».

Trois orientations qui permettraient d'avancer concrètement, de manière coordonnée et agilement en matière de sécurité et sûreté de part et d'autre.

Je souhaiterais, dans le cadre de la Commission du SERCE, poursuivre deux sujets de prévention importants amorcés en 2020. En premier lieu, accentuer la coopération sur le sujet de la Covid 19 pour lequel SNCF Réseau, le SERCE et le SETVF ont réalisé un formidable travail depuis mars en élaborant ensemble des fiches de prévention par situation métiers très adaptées. En second lieu, approfondir le sujet des travaux caténaires qui cumulent des risques élevés d'électrisation et de chute. Notamment le risque de chute lors de la sortie des nacelles ainsi que celui de la pose des perches (Connexions Lignes/Rails).

FORMATION



FILIÈRE ÉLECTRIQUE : UNE CARTOGRAPHIE INÉDITE DES EMPLOIS ET DES MÉTIERS

Le 29 septembre 2020, les fédérations et organisations professionnelles de la filière électrique*, dont le SERCE, ont présenté les premiers résultats de l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) signé en avril 2019.

Réalisée sous l'égide du Ministère du Travail, avec le soutien du Ministère de la Transition écologique, et avec l'appui du cabinet PwC, cette étude, au périmètre inédit, permet d'appréhender concrètement les évolutions à venir des emplois et des compétences de la filière électrique.

Cette étude a permis de dresser, pour la première fois, **une cartographie des emplois et métiers** de la filière électrique qui rassemble **30 000 entreprises, de toutes tailles** (des groupes internationaux aux PME-TPE qui représentent près de 40% des acteurs de la filière), réparties sur l'ensemble du territoire.

Le respect des objectifs fixés par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) constitue **un potentiel de création de plus de 200 000 emplois** directs et indirects supplémentaires dans les territoires d'ici 2030.

L'étude a en outre permis d'identifier **23 métiers en tension**, représentant 30% des emplois de la filière électrique. Parmi ces 23 métiers, 11 métiers représentatifs ont fait l'objet d'une analyse approfondie sur les facteurs en tension, les évolutions, les domaines de compétences, les formations et les passerelles associées.

Ces travaux mettent en exergue la nécessité de faire évoluer les offres de formations initiales et continues, afin de les adapter davantage avec les attentes et les besoins des entreprises du secteur. Ces offres devront également veiller à inclure et à attirer autant les hommes que les femmes, sous-représentées dans la filière électrique.

Laurence Veisenbacher, Secrétaire générale du SERCE

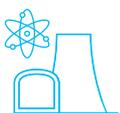
« Les recommandations issues des travaux de l'EDEC permettront d'envisager un prolongement en déclinant un plan d'actions, en particulier en termes de communication afin de promouvoir les métiers auprès des plus jeunes, notamment des jeunes filles, au moment de leur choix d'orientation. En matière de formation, il faut engager rapidement une réflexion pour développer davantage la digitalisation de l'offre de formation même si les organismes de formation se sont organisés depuis la crise sanitaire. Il faut amplifier la démarche et co-construire avec nos partenaires des propositions correspondant aux besoins des entreprises ».

* FFIE, FIEEC, IGNES, Industries Méditerranée, GIMELEC, SERCE, Think Smart Grids, UFE

La filière électrique emploie 600 000 salariés

300 000

dans le système électrique incluant les emplois directs et indirects



40%
dans le nucléaire



30%
dans la distribution et le transport d'électricité



13%
dans les renouvelables dont l'hydraulique

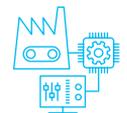
222 000

dans le bâtiment



41 000

dans l'industrie



37 000

dans les infrastructures et mobilité



POUR TÉLÉCHARGER L'ÉTUDE OU LA SYNTHÈSE
www.metiers-electricite.com > Actualités

POUR REVOIR LA CONFÉRENCE DE PRÉSENTATION :
<https://vimeo.com/462985106/c08615e6f8>

FIBRE OPTIQUE : DES MÉTIERS QUALIFIÉS, DES EMPLOIS À LA CLÉ!

Les métiers de la fibre optique représentent plus que jamais une opportunité! Le nombre d'emplois nécessaires au déploiement de la fibre optique en France devrait mobiliser 27 000 personnes jusqu'en 2023. La demande devrait rester forte jusqu'en 2024.

C'est ce que révèle l'étude réalisée sous la houlette du Ministère du Travail par l'ensemble de la filière, rendue publique le 15 septembre dernier.

Laurence VEISENBACHER, Secrétaire générale du SERCE et Rapporteur du groupe de travail « Formation » au sein d'Objectif Fibre a rappelé « que c'est une filière qui recrute! Des outils pratiques sont à la disposition des entreprises, des centres de formation

et acteurs de l'emploi pour promouvoir les emplois de la filière : fiches métiers, motion design, vidéos testimoniales, kit de communication à retrouver sur le site www.objectif-fibre et les réseaux sociaux ».

POUR TÉLÉCHARGER LA SYNTHÈSE DE L'EDEC ET L'ÉTUDE COMPLÈTE :
www.serce.fr > Publications > Très Haut Débit - Fibre optique



EN SEPTEMBRE, TROIS NOUVELLES SESSIONS POUR LES CQP DU SERCE

En septembre, trois nouvelles promotions de CQP ont permis de certifier les compétences des jeunes talents des entreprises du SERCE :

2^e promotion du CQP
« CHEF DE PROJET ETUDES »

5 jeunes ont été certifiés après un parcours de formation en alternance de 350 heures dispensé par l'ESME Sudria

7^e édition du CQP
« MONTEUR EN SIGNALISATION FERROVIAIRE »

18 nouveaux monteurs ont été certifiés après une année de formation, débutée à la rentrée 2019, et dispensée par notre partenaire l'ÉA, sur le plateau technique d'Aubergenville (78).

Session 2020 du CQP
« MONTEUR DE LIGNES CATÉNAIRES »

Certification de 3 jeunes en contrat de professionnalisation, co-organisée par le centre BASE 74 RU sur la plateforme de formation à Rumilly (74), mise à disposition par le GEIQ BTP Isère Drome Ardèche.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CQP DU SERCE
www.metiers-electricite.com > Formation > Formation continue



EN BREF



NOMINATIONS

ADMINISTRATEURS



Ludovic DUPLAN
(Directeur Général
International d'Eiffage
Energie Systèmes)



Pierre HARDOUIN
(Directeur Général
d'ENGIE Solutions
Industries)



Bruno RAMPA
(Président de
Rampa Energies)

COMMISSIONS



**PRÉSIDENTE
DE LA COMMISSION
« FORMATION »**
**Armelle
DENEUFVE**
(SNEF)



**PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION
« POSTES HTB »**
Marc PAGES
(FAYAT POWER)



**PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION
« CATÉNAIRES »**
Philippe PAILLET
(TSO Caténares)

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL



**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
OCCITANIE**
**Stéphane
GAUCHIE**
(VINCI Energies)



**CONSEILLER RÉGIONAL
« RÉSEAUX »
PACA / CORSE**
Ludovic BONNET
(Eiffage Energie
Systèmes)

PUBLICATIONS



Une nouvelle vidéo, en ligne

Après celui d'Alexandre, de Nouredine, d'Anthony, le témoignage de Laetitia est venu enrichir la collection des vidéos présentant les métiers de la profession. Celui de Laetitia est pour le moins inattendu puisqu'elle est devenue « **Monteuse en réseaux électriques** » à la suite d'une reconversion professionnelle, un métier exigeant, qu'elle apprécie particulièrement !

Ces vidéos sont conçues pour faire découvrir au plus grand nombre la diversité des métiers et des secteurs d'activité des entreprises de la transition énergétique et numérique.



DÉCOUVREZ SON PARCOURS ET SES MOTIVATIONS SUR L'ESPACE VIDÉO DU SITE
www.metiers-electricite.com > Vidéos

Les ingénieurs en génie électrique et climatique : un focus réalisé par le SERCE d'après l'enquête IESF.

Facilité d'embauche, emplois pérennes, mobilité, rémunération et avantages... les profils d'ingénieurs sont toujours très recherchés par les entreprises sur le marché de l'emploi et offrent de nombreuses opportunités.

Découvrez l'infographie réalisée d'après l'enquête de l'association des Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF) pour le SERCE et le communiqué de presse.



CONSULTEZ L'INFOGRAPHIE / LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE
www.metiers-electricite.com > Actualités



LE SERCE SOUTIEN L'ACTION D'ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

AGENDA

En raison des mesures de confinement liées au Covid-19, les réunions en présentiel sont suspendues et remplacées par des visioconférences ou des conférences téléphoniques.

6 novembre

- Objectif Fibre : assemblée plénière
- SERCE/ENEDIS : Comité de liaison national

9 novembre

- SERCE/ENEDIS : groupe de travail Prévention Sécurité

17 novembre

- SERCE : groupe de travail « Sécurité Caténares »
- EuropeOn : Assemblée générale

19 novembre

- Commission « Éclairage public et équipements connectés »

20 novembre

- ORG TST-IE : Conseil d'administration

23 novembre

- Observatoire national DT-DICT : Assemblée générale

24 novembre

- Rencontre avec les entreprises de la Région Île-de-France.

25 novembre

- Commission « Qualification »

26 novembre

- Bureau du SERCE

1^{er} décembre

- Rencontre avec les entreprises de la région Pays de la Loire

2 décembre

- Réunion des Délégués et Conseillers régionaux

3 décembre

- Conseil d'administration du SERCE

7 décembre

- Commission « Questions sociales »

8 décembre

- Objectif Fibre :
Présentation du Guide de bonnes pratiques

10 décembre

- Commission « Environnement »
- Commission « Prévention & Sécurité »

15 décembre

- Commission « Réseaux de Distribution HTA-BT »

16 décembre

- Commission « Caténares »

17 décembre

- Rencontre avec les entreprises de la région Bourgogne Franche-Comté

Contact PRESSE **C-Comme Vous**

Corinne SORBIER
csorbier@c-commevous.com
Tél. : 01 45 31 20 83
www.c-commevous.com
@CCommeVous



SERCE
Les entreprises de la transition
énergétique et numérique

Contact **SERCE**
Marielle MOURGUES
m.mourgues@serce.fr
Tél. : 01 47 20 69 45
www.serce.fr



Retrouvez SERCE'INFOS et
toutes les informations du SERCE
sur le site internet :
www.serce.fr